

**Bureau du 24 juin 2002**

**Décision n° B-2002-0658**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Autorisation donnée à la société Pathé ou toute société du groupe à elle substituée de déposer un permis de construire sur un terrain communautaire situé 2 à 6, avenue de Bohlen**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 14 juin 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine s'est rendue propriétaire, par acte en date du 30 mai 2001, d'un terrain bâti cadastré sous le numéro 67 de la section BN pour 1 000 mètres carrés, situé 2 à 6, avenue de Bohlen à Vaulx en Velin.

Ce terrain fait partie du terrain d'assiette du permis de construire le multiplex Pathé. La société Pathé, ou toute société du groupe à elle substituée, souhaite déposer d'ores et déjà le permis de construire afin de proroger la validité de deux ans de l'autorisation de la Commission nationale d'équipement commercial (CNEC) obtenue en avril 2001.

Il conviendrait donc d'autoriser la société Pathé, ou toute société du groupe à elle substituée, à déposer le permis de construire sur la parcelle communautaire ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Autorise** la société Pathé ou toute société du groupe à elle substituée à déposer une demande de permis de construire sur la parcelle de terrain communautaire cadastrée sous le numéro 67 de la section BN pour 1 000 mètres carrés, située 2 à 6, avenue Bohlen à Vaulx en Velin.

**2° - Cette autorisation** ne permet pas à cette société d'entamer de quelconques travaux de construction sur ladite parcelle.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,